

Décision 2022/30



Modification du marché public passé en procédure adaptée de travaux de remplacement d'équipements de traitement des eaux de l'établissement nautique intercommunal situé à Caudry de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

Conformément à l'article 3-5 du cahier des clauses particulières, le poste remise en état de l'ozoneur du lot n°3 devait être évalué par le constructeur de l'équipement. À la suite du rapport d'expertise du constructeur, le montant de remise en fonctionnement de l'équipement est évalué à 50 921,70 € HT. Il est nécessaire de fixer le montant définitif du lot n°3 de 7 952,90 € HT à 58 874,60 € HT.

Conformément à l'article R2194-1 du code de la commande publique, le présent marché peut être modifié lorsque les modifications, quel que soit leur montant, ont été prévues dans les documents contractuels initiaux sous la forme de clauses de réexamen, dont des clauses de variation du prix ou d'options claires, précises et sans équivoque.

Ces clauses indiquent le champ d'application et la nature des modifications ou options envisageables ainsi que les conditions dans lesquelles il peut en être fait usage. Le pouvoir adjudicateur avait évalué le montant initial du présent marché à 250 000 € HT. Le titulaire avait évalué le montant total du marché public à hauteur de 205 813,09 € HT sans connaître le montant définitif de la remise en fonctionnement de l'ozoneur.

La plus-value est autorisée par l'article R2194-2 du code de la commande publique disposant que : « Le marché peut être modifié lorsque, sous réserve de la limite fixée à l'article R2194-3, des travaux, fournitures ou services supplémentaires, quel que soit leur montant, sont devenus nécessaires et ne figuraient pas dans le marché initial, à la condition qu'un changement de titulaire soit impossible pour des raisons économiques ou techniques tenant notamment à des exigences d'interchangeabilité ou d'interopérabilité avec les équipements, services ou installations existants achetés dans le cadre du marché initial ».

En outre, afin de remettre en fonctionnement l'établissement nautique intercommunal de Caudry, de nouveaux travaux s'avèrent nécessaires pour les lots n°1 et 2. Ces travaux nécessaires engendrent des augmentations dites « de faible montant » au sens de l'article R2194-8 du code de la commande publique.

Le lot n°1 augmente de 186 370,84 € HT à 213 610,97 € HT, soit 14,62 %. Le lot n°2 augmente de 11 489,35 € HT à 13 139,35 € HT soit 14,36 %.

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,

En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,

DÉCIDE

- **De modifier ledit marché public ;**
- **D'augmenter le lot n°1 de 186 370,84 € HT à 213 610,97 € HT, soit 14,62 % ;**
- **D'augmenter le lot n°2 de 11 489,35 € HT à 13 139,35 € HT soit 14,36 % ;**
- **De fixer le montant définitif du lot n°3 de 7 952,90 € HT à 58 874,60 € HT.**

<p>Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 23/11/2022 Publication le 23/11/2022 <i>Vu, Le Président – Serge SIMEON</i></p>	<p>Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 23/11/2022 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p> 
---	--

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC Caudresis-Catesis

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Autres
Numéro de l'acte :	DEC2022_30
Date de la décision :	2022-11-23 00:00:00+01
Objet :	modification du marché public passé en procédure adaptée de travaux de remplacement d'équipements de traitement des eaux de l'établissement nautique intercommunal situé à Caudry de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200030633-20221123-DEC2022_30-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200030633-20221123-DEC2022_30-AU-1-1_0.xml	text/xml	1059
Nom original :		
D_cision 2022_30.pdf	application/pdf	151264
Nom métier :		
99_AU-059-200030633-20221123-DEC2022_30-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	151264

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 novembre 2022 à 08h56min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 novembre 2022 à 08h56min45s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 novembre 2022 à 08h56min46s	Transmis au MI
Acquittement reçu	23 novembre 2022 à 08h56min52s	Reçu par le MI le 2022-11-23